



ASSOCIATION "LA GRAPPE D'OR"

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 21 mai 2021 à 20 h 30

Excusées : Nathalie, Pauline, André et Marc.

- Les manifestations habituelles n'ayant pas pu se tenir depuis de longs mois, quelques produits alimentaires n'ont pu être utilisés et sont périmés (boissons, ketchup). La perte se monte à 56 €.
- A ce jour, le compte courant présente un solde créditeur de 3 800 € et le compte sur livret un solde de 7 800 €.
- La location du chapiteau a généré une recette de 950 €. Les deux travées louées depuis plusieurs mois à la fromagerie de Lavigny vont être démontées la semaine prochaine. Une recette de 800 € reste à venir pour cette location. La subvention de 1 000 € du Crédit Agricole pour les bâches a été versée.
- L'assemblée générale d'octobre dernier a coûté 449,82 € à l'association.
- La vente de bougies pour le Téléthon a rapporté 318,12 €. Cette somme a été intégralement reversée au Téléthon.
- Les friandises de Noël et les jouets (pour les enfants d'adhérents non domiciliés dans la commune) ont coûté 420,01 €.
- L'association compte, à ce jour, 115 adhérents.
- Le yoga peut reprendre le 10 juin et le pilates le 15 juin, pour 3 semaines en respectant les gestes barrières mis en place en début de saison. Le nombre de personnes ne dépassera pas les normes sanitaires prévu à partir du 9 juin. Les chèques donnés par les participants à ces deux activités en septembre 2020 n'ont pas été encaissés, car seulement 4 séances ont pu être effectuées. Seul le montant de ces 4 séances, plus les séances éventuellement faites en juin sera facturé.
- En raison des contraintes sanitaires, le concours de boules du mois de juin n'aura pas encore lieu cette année.
- La sortie à Nigloland est reportée à juillet 2022.
- Le vide-greniers aura lieu le 29 août, sauf si la situation sanitaire se dégradait de nouveau. Des affiches seront déposées chez les commerçants des environs, ainsi que sur les autres vide-greniers du secteur.
- Si c'est possible, une soirée moules-frites aura lieu le samedi 25 septembre.
- La prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 09 octobre.
- Le championnat régional de cyclo cross aura lieu les 04 et 05 décembre.
- L'arbre de Noël, initialement prévu le 05 décembre, est reporté le 12, en raison du cyclo cross.
- Le Réveillon du Nouvel An se fera, sauf contraintes sanitaires.
- Le voyage en Espagne, prévu en 2020 et reporté, il se ferait du 25 mai au 04 juin 2022.

Le Président, Yves MOINE